

Décision. Une fusion des écoles pour éviter une fermeture de classe

Suite à la proposition de l'Éducation nationale, parents d'élèves, enseignants et élus de Rouxmesnil-Bouteilles ont accepté la fusion des deux écoles. Elle permettra d'éviter une fermeture de classe à la rentrée.

Depuis le mois de décembre 2021, le corps enseignant, les parents d'élèves et la municipalité de Rouxmesnil-Bouteilles tentaient d'éviter une nouvelle fermeture de classe.

La municipalité a donc reçu un courriel provenant de Florence Salley, inspectrice de l'Éducation nationale pour le canton de Dieppe ouest, proposant une fusion des écoles maternelle et élémentaire. Cette solution étant envisageable du fait du départ à la retraite d'Isabelle Décamps, directrice de l'école maternelle, à la fin de l'année scolaire.

Enseignants et parents consultés

Le but : éviter une fermeture de classe en élémentaire. Concrètement, pour l'école maternelle, il s'agirait d'une fermeture administrative, avec maintien de l'accueil des enfants. Il resterait alors une école primaire de six classes, ce qui permettrait à l'équipe pédagogique de faire une répartition plus facile des effectifs.

Dès l'annonce de cette nouvelle, Jean-Claude Grout, le maire, et Anne-Marie Artur, adjointe en charge de la petite enfance et des écoles, sont allés à la rencontre de Florence Hamon et d'Isabelle Décamps, les deux directrices, le 9 décembre. Lors de cette réunion, il a été précisé que la directrice de la maternelle serait remplacée par une enseignante, sans charge de direction, et Florence Hamon deviendrait alors directrice de cette nouvelle entité.

Suite à cela, un conseil d'école extraordinaire s'est réuni le 17 décembre en présence de Jean-Claude Grout, d'Anne-Marie Artur, des enseignantes, des parents délégués des deux écoles et d'un représentant de l'Éducation nationale. Après un exposé de la situation par le maire et Florence Hamon, les questions ont été nombreuses et pour certaines, insolubles, car il était trop difficile de se projeter dans l'avenir.

Jean-Claude Grout a précisé de nouveau que le but premier était de protéger l'école d'une fermeture de classe pour la rentrée 2022-2023, mais chaque camp est resté sur sa position.

De leur côté, les parents d'élèves ont demandé de prévoir un nouveau conseil d'école extraordinaire, ce qui leur laissera du temps pour contacter les autres parents afin d'avoir leur avis, d'y inviter l'inspectrice et tous les conseillers municipaux. Dans le même temps, les élus ont débattu de ce sujet lors du conseil municipal du 20 janvier, deux jours après le second conseil d'école extraordinaire du 18 janvier.

Six classes conservées

Lors de ce second conseil d'école extraordinaire, des réponses ont pu être apportées sur ce qui se passera avec la fusion, en se basant sur le nombre d'élèves à la date d'aujourd'hui.

Avec la fusion, l'école primaire comptera six classes et c'est l'équipe pédagogique qui organisera la répartition des effectifs dans chaque classe avec toujours bien en vue le bien-être de l'enfant. La directrice aura alors une décharge de 33 % de son temps au lieu de 25 % actuellement.

Ce projet pourrait protéger d'une fermeture de classe pour deux ou trois ans. Ce conseil extraordinaire a permis de faire un vote à titre consultatif avec les résultats suivants : sur 16 votants, six se sont prononcés pour, deux contre, quatre enveloppes vides et quatre votes nuls. Les parents avaient organisé de leurs côtés un vote sur Internet avec résultat de 50 % en faveur de la fusion.

Avec en main le résultat de ce vote consultatif, le conseil municipal qui s'est réuni jeudi 20 janvier, a pu statuer sur cette proposition. À l'issue des débats, la fusion des écoles a été adoptée à la majorité des membres présents ou représentés avec 18 pour et un contre. Cette fusion prendra donc effet à la prochaine rentrée de septembre 2022.

Cette décision municipale a été étudiée par l'Éducation nationale le 26 janvier, avec une validation le 1^{er} février.



Il y a eu deux conseils d'école extraordinaire et un vote du conseil municipal pour entériner la décision de fusionner les deux écoles rouxmesnilaises.